

LIRE SES MAILS PRO, UNE OBLIGATION?

Les documents transmis par le service aux PC de la salle de contrôle (NDS, NDI, DDS...) pour leur communiquer les modifications ou les nouvelles consignes à appliquer sont maintenant en numérique. (subsistent 2 exemplaires papier par équipe)

Il est inconcevable qu'un PC puisse prendre un secteur sans avoir pu prendre connaissance de ces notes. Notre professionnalisme nous a toujours permis de faire cet effort de mise à jour permanent, sans sourciller.

Mais avec une administration qui souhaite maintenant comptabiliser au plus juste tous les jours de récupération horaire, il nous semble nécessaire de cadrer ce sujet.

Se posent 3 questions principales: avons nous l'obligation de consulter nos mails pro, sur quel temps et avec quels moyens?

Du temps des notes papiers individuelles, il était plus simple de les lire pendant la vacation car le moyen était physique et facilement à disposition.

Aujourd'hui avec 2 notes papiers par équipe, 1 ordi borne doc par zone, 1 ordi par salle équipe, la source est faible et convoitée.

Il ne faut pas confondre temps de prise de consignes avant relève et temps de prise de connaissance des dernières notes de service.

A l'heure actuelle il n'y a pas de temps officiellement dédié à cela. Notre encadrement ne peut pas exiger que nous lisions les mails sur notre téléphone ou notre ordinateur chez nous ou pendant nos pauses.

Si on considère donc que les seuls moyens de le faire sont ceux précédemment énumérés, forcément, notre encadrement ne pourra pas non plus exiger d'un contrôleur que la consultation soit fréquente et systématique.

L'administration en ces temps difficiles durcit le ton à tous les niveaux et affiche ses exigences. Mais comme souvent elle va trop vite en besogne et en oublie ses propres devoirs. C'est à elle de mettre les moyens pour que chaque PC parvienne à accomplir l'obligation qu'elle attend de lui.